

## FICHE ACTION DE LA COLLECTIVITE



une page dédiée

POUR VOUS  
AIDER



Cette action s'inscrit  
dans la thématique :



Aménagement

### Mise en place de vergers conservatoires



Action n°



AMENAGEMENT-1

#### → Objectifs et cibles de l'action

Créer un verger de sauvegarde en replantant des arbres fruitiers en variétés anciennes et régionales, accompagné ou non d'arbustes à petits fruits, de haies mellifères, d'aménagements pour la petite faune sauvage et de signalétiques pédagogiques.

#### → Éléments de contexte



Techniques, réglementaires, exemples ...

La création d'un verger de sauvegarde présente de nombreux avantages en termes de préservation de la biodiversité et des variétés fruitières locales. Les espèces végétales anciennes issues du patrimoine naturel régional sont réputées pour leur rusticité et leur résistance aux maladies. Ces espèces comprennent une grande diversité de fruits en BFC tels que les pommes, les poires, les cerises, les prunes, les châtaignes et les noix.

Un verger de sauvegarde joue un rôle essentiel en assurant la perpétuation des variétés locales, en préservant les savoir-faire qui leur sont associés, en facilitant leur étude, leur description et leur propagation. Il fonctionne comme une véritable réserve génétique, contribuant à la diminution de l'érosion génétique en maintenant chaque variété dans sa région d'origine, ce qui réduit les risques de destruction et de maladies. Il contribue au soutien d'une profession et d'un savoir-faire local des pépiniéristes. Il offre au public l'opportunité de découvrir des fruits parfois oubliés. La gestion et l'entretien d'un tel verger doivent être durables, ce qui rend préférable l'implication d'une collectivité.

Les vergers de sauvegarde, en fonction de leur localisation, peuvent favoriser les continuités écologiques entre réservoirs de biodiversité. Les vieux arbres à hautes tiges, riches en cavités, sont particulièrement importants. Par ailleurs, même un jeune verger peut accueillir une faune diversifiée, offrant ainsi différents types de niches écologiques.

Pour maintenir la biodiversité dans et autour du verger, il est recommandé de prendre les mesures complémentaires suivantes : planter ou maintenir des haies champêtres autour du verger, préserver les bandes enherbées qui sont des milieux favorables aux insectes, conserver les vieux arbres à cavités, associer le verger à du pâturage extensif ou à une fauche partielle, privilégier les traitements naturels, installer des nichoirs, des piquets et des abris pour la faune (comme des tas de bois pour la belette, des murs de pierres sèches avec cavités pour les lézards, ou des espaces derrière un bardage pour les chauves-souris).

Il est également recommandé de privilégier des plants issus de variétés locales adaptées aux contraintes et conditions climatiques et géologiques locales.

Il convient de noter que la notion de « Verger conservatoire » est un terme spécifique pour un type de verger défini répondant à la définition suivante : « Centre de ressources génétiques qui propose une collection de variétés cultivées traditionnellement et répondant à un cahier des charges spécifique basé sur les recommandations de l'Association Française pour la Conservation des Espèces Végétales (AFCEV) ». Dans ce cas, les variétés qu'il abrite doivent être authentifiées et répertoriées par une association pomologique ou un autre organisme spécialisé. En dehors de ces conditions, on parle de verger de sauvegarde.

#### → Description de l'action



→ Un dossier complet comprend [une demande d'adhésion](#) et une fiche action par thématique minimum (aménagement, biodiversité locale et mobilisation)

→ [En savoir plus sur le dispositif](#)

→ [En savoir plus sur la candidature TEN BFC](#)

### → Modalités de mise en œuvre de l'action

- i** Vous pouvez indiquer les collaborateurs ou les partenaires impliqués (ou co-porteurs), le calendrier de mise en œuvre avec ses principales étapes, la durée du projet, ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés ou à mobiliser.



### → Dispositif de suivi-évaluation de l'action

- i** Définissez pour chaque indicateur (si possible) la valeur initiale ainsi que la cible à atteindre au bout des 3 ans.



Liste des pièces-jointes annexées {facultatif} > Plans, photographies, dossiers.



### → Correspondance SRB

|    |                                                                                                            |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B2 | B/ Mettre la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire dans un contexte de changement climatique |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### → Préconisations

**i** [ Cadre réservé à l'instruction ]